

Après en avoir délibéré, des panneaux signalant le lieudit « Messempré seront installés mais la vitesse sera maintenue à 70 km/h.

► **COMMUNICATIONS DU MAIRE :**

La Sté Prisma souhaiterait qu'un accord soit passé avec la Municipalité pour le déneigement des accès de l'usine.

La commune va percevoir la somme de 1 740 Euros du fonds d'amorçage pour la réforme des rythmes scolaires 2014-2015.

La salle de la garderie nécessite d'être entièrement lessivée et repeinte, Mr le Maire fait appel aux volontaires, les personnes qui le désirent peuvent s'inscrire auprès du secrétariat de mairie.

La création d'une association pour la gestion des festivités du 14 juillet est envisagée, les personnes qui souhaitent participer à la mise en place de cette association doivent s'adresser à la mairie.

► Prochaine Réunion : 20 Mars 2015